

Ecrit par Laurent Garcia le 22 septembre 2020

Agroparc : des archives départementales 2.0 d'ici 2024



C'est officiel, les archives du <u>Conseil départemental de Vaucluse</u> vont déménager d'ici 2024 dans un nouveau bâtiment qui verra le jour dans la zone d'Agroparc, à Avignon. Ce projet, baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine', représente un investissement de l'ordre de 33 M€.

Aujourd'hui, les rayonnages des archives départementales installés au cœur du palais des papes dans la chapelle Benoît XII depuis 1883 sont trop à l'étroit dans le plus grand palais gothique du monde. Il fallait donc prévoir leur déménagement sur un terrain acquis rue Marcel Demonque pour 3,78 M€ par le Conseil départemental de Vaucluse dans la zone d'Agroparc, en face du siège de McCormick-Ducros, près de l'Université et du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

A l'occasion de cette rentrée, le Département a donc dévoilé le projet de l'agence lyonnaise <u>Gautier-Conquet et associés</u> retenu suite à un concours d'architecture européen où 4 dossiers ont été sélectionnés pour participer au choix définitif du jury. Cette équipe d'architectes est experte de ce type de bâtiments (archives du Rhône à Lyon et celles de Briançon, plusieurs médiathèques à Lyon, Chaponost, Oullins ou Montrond-les-Bains). Elle a aussi réalisé le parc d'activité 'Technicité' d'Agroparc. Un espace regroupant 18 plateformes techniques avec bureaux et services mutualisés pour une communauté d'entreprises.



Ecrit par Laurent Garcia le 22 septembre 2020

« Le site du palais des papes n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation. »

« Le site du palais des papes, arrivant à saturation, n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation et de partage des riches collections accumulées au fil des années, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental. En 2016, le Département a donc voté à l'unanimité le projet de construction d'un nouvel équipement destiné à accueillir, et à éventuellement mutualiser, les archives et les réserves muséales du Conseil départemental, du Grand Avignon et d'Avignon. »

Baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' ce projet, dont le pilotage a été confié à la SPL (Société publique locale) Territoire Vaucluse, prévoit la réalisation d'un édifice de 11 400 m2 ouvert au public rassemblera en un même lieu les Archives départementales, le Service départemental d'Archéologie, les réserves des musées départementaux, le Centre de conservation et d'études de l'État, les Archives du Grand Avignon et pourra accueillir une extension destinée aux Archives municipales de la ville d'Avignon si celle-ci confirme son choix de participation. Pour cela, la conception du bâtiment prévoit la mise en place de 'modules' pouvant être rajoutés en fonction des besoins à venir.

« 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. »

« Le jury a été séduit par la proposition de structuration de l'équipement à partir d'une colonne vertébrale desservant des patios et les différents blocs fonctionnels, précise Elisabeth Amoros, vice-présidente départementale et présidente de la commission 'Culture, culture provençale, patrimoine'. Le bon dimensionnement du projet, au regard du programme, ainsi que sa fonctionnalité ont également guidé le choix final. Son architecture lumineuse, colorée et ouverte sur l'extérieur mêlera béton, bois et terre cuite, des matières nobles qui pourront parfaitement s'adapter à l'environnement proche de l'édifice, tout en rappelant l'esprit monumental du palais des papes. Elle permettra une compréhension claire des nombreuses fonctions du bâtiment avec ses espaces accessibles au public situés au rez-dechaussée (hall d'accueil, salle de lecture, espace de médiation, salle des conférences, espace numérique, espace d'exposition) et ses espaces de travail ou de stockage réservés aux professionnels positionnés aux trois étages supérieurs (administration, zones de traitement, magasins et réserves). »

En tout, le futur site disposera de 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. Côté chantier, le Conseil départemental financera cet investissement (études et travaux) à hauteur de 33 M€. Dans ce cadre, la collectivité départementale va bénéficier d'une participation de l'État à hauteur de 2,16 M€ pour la partie Centre de conservation et d'études et du Grand Avignon de 896 000€. Les travaux devraient débuter en 2023 après une phase de réalisation des d'études prévues pour durer jusqu'à la fin 2022. L'ensemble devrait être opérationnel pour fin 2024.



Ecrit par Laurent Garcia le 22 septembre 2020

Quel avenir pour les archives actuelles ?

C'est le 'Palais vieux', la plus ancienne partie du palais des papes, qui accueille actuellement les archives du Conseil départemental propriétaire des lieux. A terme, après le déménagement des archives, il s'agit de permettre au public de redécouvrir ce site historique considéré comme la plus grande construction médiévale d'Europe. Par ailleurs, un chantier a débuté par la consolidation des merlons de la Chapelle Benoît XII. Les travaux, qui vont s'étaler sur les trois prochaines années, permettront de restaurer les toitures et les façades de l'édifice. En collaboration avec la ville d'Avignon, propriétaire également du monument, la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département qui financera 4,84 M€ des 5,18 M€ nécessaires.